

arkadis

gemeinsam
lebensqualität
schaffen

Notre large offre en matière de thérapies et de conseil comprend les prestations suivantes:

- ergothérapie
- conseil familial
- éducation précoce spécialisée
- logopédie de la petite enfance
- service de conseil aux mères et aux pères
- néonatalogie
- physiothérapie
- programme petits:pas
- thérapie psychomotrice

Vous trouverez tous les détails sur notre site www.arkadis.ch, nos prestations de service en matière de logement, de travail et de vie récréative y comprises.

Olten

Stiftung Arkadis
Aarauerstrasse 10
4600 Olten
Téléphone 062 287 00 00
Fax 062 287 00 16
arkadis@arkadis.ch
www.arkadis.ch

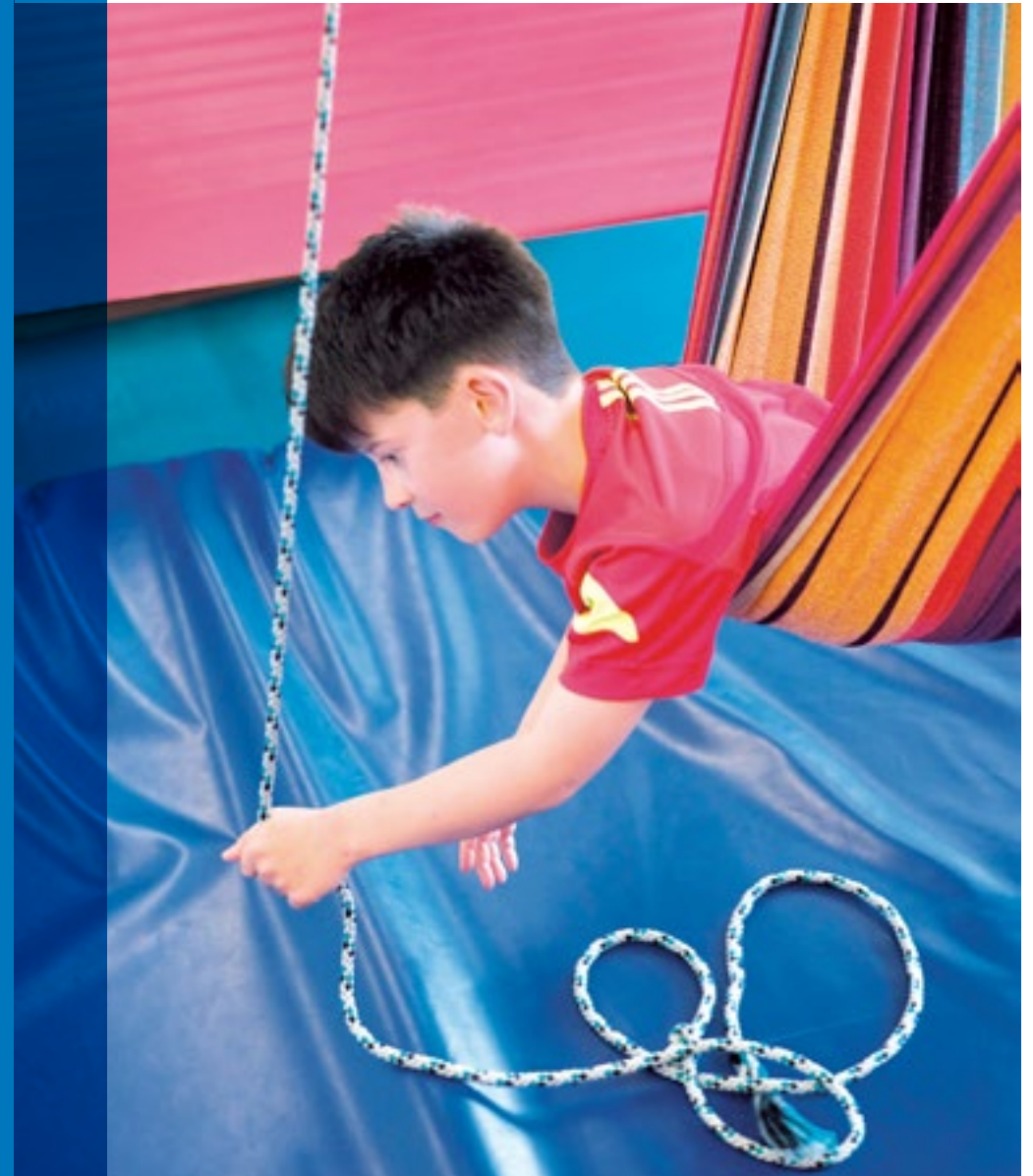
Breitenbach

Stiftung Arkadis
Psychomotorik-Therapie
Bodenackerstrasse 9
4226 Breitenbach
Téléphone 061 781 31 50
arkadis@arkadis.ch

arkadis

gemeinsam
lebensqualität
schaffen

Thérapie psychomotrice



Thérapie psychomotrice

La thérapie psychomotrice est basée sur l'interaction entre le mouvement et la vie affective de la personne. L'exercice et le jeu représentent les méthodes de travail centrales de la thérapie psychomotrice. L'enfant y est appelé à expérimenter et à élargir ses capacités émotionnelles, sensorielles, mentales et sociales afin de renforcer sa confiance en lui-même.

Parallèlement, son environnement pédagogique est sensibilisé aux besoins de l'enfant concerné par des entretiens et des consultations.

Notre offre

- examens de la psychomotricité
- thérapie psychomotrice, individuelle ou en petits groupes
- service de consultation pour les parents et les enseignants

Pour qui?

Les enfants en âge de scolarité – de la maternelle jusqu'à la fin de la 3^{ème} année de primaire – ayant des besoins d'assistance élevés en raison de

- anomalies de la motricité globale et fine, troubles graphomoteurs;
- difficultés de perception;
- inquiétude, inactivité physique;
- problèmes du développement social et émotionnel.

Inscription

- médecins
- direction scolaire/enseignant(e)
- parents

Coût

L'offre de thérapie psychomotrice n'implique pas de frais pour les parents. Son financement est assuré par le canton.

